

I. DEFINITION

L'Assistant Ménager 1 assure au domicile d'un ou plusieurs particuliers tout ou partie des tâches ménagères suivantes : ménage, repassage, cuisine.

II. FORMATION – QUALIFICATION

- Soit l'Assistant Ménager 1 possède une qualification initiale grâce à des formations ou une validation des acquis de l'expérience.
- Soit l'Assistant Ménager 1 n'a pas de qualification initiale mais possède une expérience professionnelle (*2 ans minimum*).

Dans ces deux cas, l'accès à l'emploi est possible.

III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

• Lieux d'activité

- L'activité s'exerce au domicile des particuliers avec une autonomie d'organisation du travail variable selon la présence du particulier,
- La durée du travail est variable selon les besoins des particuliers allant de 2 heures à la journée,
- Les trajets quotidiens peuvent être fréquents selon le nombre de clients à visiter (1 à 3 clients par jour).

• Description de l'activité

- Nettoyer, Entretien, Désinfecter :
 - les espaces et les sols (intérieurs et extérieurs),
 - les sanitaires,
 - les meubles, équipements et appareils ménagers.
- Changer le linge du lit.
- Utiliser le lave linge selon les consignes et étendre le linge.
- Repasser, plier et ranger le linge courant.
- Dresser le couvert.
- Préparer un repas simple.
- Laver, ranger la vaisselle et le matériel de cuisine.
- Effectuer les courses à partir d'une liste définie.

• Matériel et outils utilisés

- Aspirateur, balai, raclette à vitres, fer à repasser.

• Produits et matériaux utilisés

- Chiffons, serpillière, éponge.
- Produits d'entretien ménager, produits de lessive (détachants, désinfectants, détergents, dégraissants).

• Public et relations sociales

- Travail seul ou pouvant être en contact avec des animaux domestiques.
- Contact avec le client